

Vous souhaitez passer vos audits en vue de l'adhésion à Terra Vitis®. Nous vous proposons une évaluation de vos pratiques par rapport aux exigences du cahier des charges, en amont des audits.

- Une information complète sur le dispositif
- Une évaluation de vos pratiques par rapport aux exigences du cahier des charges Terra Vitis® et l'identification d'éventuels points de blocage
- Des outils pour vous aider à vous mettre en conformité et pour préparer votre programme d'actions
- Un accompagnement complet sur les exigences techniques du cahier des charges : réglementation, stratégie phytosanitaire, fertilisation, etc.

L'accompagnement est réalisé en lien avec l'Association Terra Vitis® et les organismes certificateurs afin de **réaliser l'audit dans les meilleures conditions.**

## NOUS VOUS PROPOSONS :

➤ S'informer : réunion d'information

➤ Préparer l'adhésion :

- Etat des lieux de l'exploitation par rapport au cahier des charges. Finalisation par réalisation du diagnostic d'entrée obligatoire pour l'adhésion (date limite fin mars)
- Possibilité de préparer l'audit d'entrée et de travailler sur les outils et ressources documentaires demandées par le cahier des charges (date limite fin février)

➤ Suivi des adhérents : suivi annuel pour s'assurer de la conformité aux exigences du cahier des charges (plan de fumure,...) et de ses évolutions (liste produits,...)

**Tarifs : sur devis**

### **Contact :**

Chantal ATGER

**Tel. :** 04.66.04.50.79

**Fax :** 04.66.04.50.71

chantal.atger@gard.chambagri.fr



Prestation  
individuelle  
ou  
collective

### **Type service :**



Suivi par un  
conseiller



Compte  
rendu



Diagnostic et  
suivi annuel